



**Conditions générales pour la demande et la mise en œuvre de conférences  
partenaires pour l'ensemble des organismes promoteurs du programme  
weltwärts**

Avril 2024

---

**Sommaire**

Sommaire .....	1
1. Contexte .....	2
2. Objectifs.....	2
3. Groupes cibles.....	3
4. Responsables de la mise en œuvre des conférences .....	3
5. Contenu des conférences.....	4
6. Lieux de déroulement, grandeur et période.....	5
7. Cadre de soutien, manifestations d'intérêt et dépôt de la demande.....	6

## 1. Contexte

Le service volontaire weltwärts contribue, en référence à l'ODD 17, à créer et à renforcer des partenariats entre les participants au programme pour un développement durable mondial (hypothèse d'effet 2 du programme weltwärts).

Le principe de la coopération dans le partenariat entre les acteurs du programme en Allemagne et les pays partenaires de weltwärts est ancré dans les documents stratégiques du programme weltwärts tels que la directive, le catalogue d'exigences de qualité et le règlement du comité de pilotage du programme. Le programme doit par ailleurs contribuer à promouvoir la mise en réseau d'organismes de la société civile en Allemagne et dans les pays partenaires (voir la directive).

Les conférences partenaires du programme se déroulent dans le contexte de la promotion d'une coopération dans le partenariat et d'une mise en réseau d'organismes de la société civile. Elles permettent en outre un dialogue entre les organismes partenaires et le comité de pilotage du programme et contribuent ainsi à faire entendre les demandes et suggestions des collaboratrices et collaborateurs d'organismes partenaires au niveau du pilotage du programme.

## 2. Objectifs

Les conférences partenaires (CP) pour l'ensemble des organismes promoteurs ont pour objectif de promouvoir et de renforcer le dialogue entre les collaboratrices et collaborateurs des organismes partenaires du Sud

- entre eux
- avec des membres du comité de pilotage du programme et
- avec des collaboratrices et collaborateurs des organismes responsables allemands.

Les objectifs spécifiques des CP sont les suivants :

### ▪ **Les CP sont un instrument d'échange des organismes partenaires participants entre eux**

Les conférences partenaires offrent aux organismes partenaires participants un espace d'échange d'expériences et de connaissances pour l'ensemble des organismes promoteurs et la possibilité de mise en réseau. Cela permet de développer et d'assurer la qualité au niveau de la mise en œuvre du programme et peut susciter des initiatives encourageant une mise en réseau régionale continue ou les renforcer (réseaux de partenaires p. ex.). Dans le même temps, cela contribue à renforcer les structures de la société civile dans les pays partenaires.

### ▪ **Les CP sont un instrument de dialogue entre le comité de pilotage du programme et les organismes partenaires participants**

Les conférences partenaires offrent aux membres du comité de pilotage du programme et organismes partenaires participants la possibilité de dialoguer directement entre eux. Les membres du comité de pilotage du programme informent lors de ces conférences sur le programme weltwärts et des sujets liés au développement du programme, ils puisent des idées pour le pilotage du programme lors des débats menés durant les CP et ils peuvent poser jusqu'à deux questions concrètes permettant au comité de pilotage du programme de prendre le pouls de l'opinion des organismes partenaires. Même si

les opinions et positions exprimées lors des CP ne constituent pas une opinion représentative des organismes partenaires, elles représentent pour le pilotage du programme des suggestions précieuses qui méritent d'être entendues.

- **Les CP sont un instrument de promotion de l'échange entre les organismes partenaires et les organismes responsables allemands**

Les conférences partenaires permettent un échange direct entre les organismes partenaires et les organismes responsables allemands sur des questions liées au pilotage du programme qui se dégagent lors des conférences. Elles renforcent ainsi le dialogue entre les organismes partenaires et les organismes responsables allemands. Dans le même temps, la présence de différents organismes responsables permet de rendre visible l'œuvre commune dans sa diversité pour les participant-e-s.

### 3. Groupes cibles

- **Organismes partenaires/organismes d'accueil dans les pays partenaires de weltwärts**

Les conférences s'adressent en premier lieu aux personnes directement impliquées dans le programme weltwärts dans les organismes partenaires/organismes d'accueil des pays partenaires de weltwärts. Ce faisant, il convient de faire participer les organismes partenaires et organismes d'accueil du plus grand nombre d'organismes responsables de différentes fédérations d'intérêts et de qualité ainsi que des membres de réseaux de partenaires (s'ils existent dans la région concernée).

- **Organismes responsables établis en Allemagne**

Les conférences s'adressent également aux collaboratrices et collaborateurs d'organismes responsables allemands ayant des volontaires dans ou originaires des pays participant à la CP. Pour des raisons écologiques et de ménagement des ressources, il est particulièrement apprécié que les participant-e-s venus d'Allemagne profitent de la CP pour organiser des séminaires intermédiaires et/ou des visites des organismes partenaires dans le cadre du programme weltwärts.

- **Comité de pilotage du programme**

En général, deux membres du comité de pilotage du programme ou leurs représentants désignés prennent part à chaque conférence ; il s'agit d'une personne représentant l'État et d'une personne représentant la société civile. Par ailleurs, une personne représentant les volontaires de retour dans le comité de pilotage du programme peut participer à une conférence par an.

### 4. Responsables de la mise en œuvre des conférences

- **Organismes organisateurs**

Les conférences sont organisées par un ou plusieurs organismes habilités à déposer une demande d'Allemagne. Ces organismes organisateurs sont responsables à la fois de la mise en œuvre organisationnelle et logistique et de la mise en œuvre en termes de contenu et de conception. Il s'agit notamment de l'élaboration des contenus et de la conception de la conférence sur la base des conditions générales, de la logistique, de l'organisation et de la réalisation de la conférence, du dépôt de la demande, du suivi financier et de l'établissement des justificatifs, de la rédaction de l'invitation et de la sélection des participant-e-s ainsi que de l'évaluation, de la sauvegarde des résultats et de la documentation de la conférence.

Les organismes organisateurs s'assurent que des organismes responsables allemands soient formellement invités à la CP et qu'ils soient représentés en nombre suffisant afin d'assurer le dialogue avec les

partenaires. Ils garantissent par ailleurs que l'organisme responsable allemand soit informé lorsqu'un organisme partenaire s'inscrit à la CP.

S'ils sont intéressés, les organismes organisateurs peuvent inviter l'ambassade d'Allemagne et/ou le gouvernement partenaire dans une période limitée appropriée. Ceci est effectué en concertation étroite et le cas échéant avec le soutien d'Engagement Global et du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Le BMZ informe par ailleurs l'ambassade par voie hiérarchique.

#### ▪ **Comité de pilotage du programme**

Le comité de pilotage du programme fixe une fois par an le nombre et la répartition régionale des conférences. Le comité de pilotage du programme peut en outre poser jusqu'à deux questions concrètes dans le cadre des conférences.

Les membres du comité de pilotage du programme représentés lors des conférences informent lors de la CP sur le programme weltwärts et les développements du programme et représentent les décisions du comité de pilotage du programme vis-à-vis des participant-e-s à la conférence. Ils recueillent les suggestions des participant-e-s à la conférence et répondent aux questions des participant-e-s sur le pilotage du programme, si possible durant la conférence. Si une réponse directe n'est pas possible lors de la conférence, les membres du comité de pilotage du programme font en sorte que les participant-e-s reçoivent une réponse sur les thèmes/questions en suspens à l'issue de la conférence. Une fois par an, le comité de pilotage du programme traite les réactions recueillies sur les conférences ayant eu lieu lors du cycle précédent.

#### ▪ **Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)**

Le BMZ informe le comité de pilotage du programme, sur la base de la situation budgétaire, du nombre de conférences pouvant être mises en œuvre dans l'année considérée et décide, après contrôle préalable par Engagement Global, de l'approbation des demandes concernant les conférences partenaires.

#### ▪ **Engagement Global (EG)**

EG remplit toujours des tâches de soutien telles que l'appel d'offre pour les conférences partenaires et la préparation des manifestations d'intérêt pour décision par le comité de pilotage du programme, l'organisation d'une rencontre préparatoire, le conseil en matière de demande et leur contrôle préalable, l'envoi des invitations, les traductions des documents ayant trait aux conférences ainsi que la préparation des contributions et informations générales sur le programme weltwärts et sur les questions du comité de pilotage du programme. À l'issue du cycle de conférences, EG prend en charge, avec l'interlocuteur de la société civile pour la participation des partenaires dans le comité de pilotage du programme, le traitement des réactions sur les conférences pour le comité de pilotage du programme.

## **5. Contenu des conférences**

#### ▪ **Conception de la CP par l'organisme organisateur**

La conception de fond et méthodique relève de la responsabilité des organismes organisateurs. Une coopération avec des organismes partenaires locaux est vivement encouragée.

#### ▪ **Définition des thèmes par les organismes partenaires**

Les thèmes proposés par les organismes partenaires doivent déterminer en priorité le programme de la CP.

S'il existe des réseaux de partenaires dans le pays ou la région de la CP, les organismes organisateurs demanderont explicitement à ces derniers s'ils souhaitent participer à la conception de fond de la CP. Il convient de prévoir lors de la CP un espace consacré à des informations sur le réseau et son développement ultérieur.

Le programme devait par ailleurs laisser suffisamment d'espace afin de pouvoir traiter des sujets qui apparaissent lors de la CP. Dans la première partie de la CP en particulier, il convient de veiller à ce que des blocs sans organismes responsables allemands ni membres du comité de pilotage du programme soient prévus. Cela permet aux organismes partenaires d'identifier en dialoguant entre eux des sujets appropriés pour lesquels un besoin d'échange plus approfondi apparaît au cours de la CP.

#### ▪ **Apport d'informations et de questions par le comité de pilotage du programme**

Les deux questions que le comité de pilotage du programme peut poser lors des conférences doivent être formulées de manière ciblée (c.à.d. qu'un intérêt particulier doit être manifeste). Des informations générales doivent être dispensées aux participants si possible avant la CP. Les questions posées par le comité de pilotage du programme ne doivent pas l'être au début de la CP afin de ne pas influencer le programme de la CP.

Les membres du comité de pilotage du programme participant à la CP informent en outre sur le programme weltwärts et les développements actuels.

## **6. Lieux de déroulement, grandeur et période**

#### ▪ **Lieux/régions de déroulement**

Afin que les conférences puissent se dérouler dans le plus de régions possibles, le comité de pilotage du programme peut désigner spécifiquement dans l'invitation à soumettre des manifestations d'intérêt des pays/régions dans lesquels une conférence doit avoir lieu. Par ailleurs, les organismes organisateurs peuvent également soumettre des manifestations d'intérêt pour des conférences dans d'autres pays/régions. Les pays africains doivent être privilégiés puisqu'ils ont une place de choix dans la politique de développement du gouvernement fédéral allemand.

Le comité de pilotage du programme décide de la répartition régionale des conférences sur la base des manifestations d'intérêt.

Une conférence peut être nationale ou multinationale, la région devant toutefois toujours être plutôt petite. Le choix du pays est respectivement indiqué et justifié dans la manifestation d'intérêt par les organismes organisateurs. Pour les conférences transnationales, il convient de tenir compte des aspects économiques (montant des frais de déplacement p. ex.) et objectifs (compréhension linguistique aisée entre les participant-e-s p.ex.).

Lorsque des conférences se tiennent dans des pays/régions dans lesquels une/des conférence(s) ont déjà eu lieu, il revient aux organismes organisateurs de garantir que l'on s'appuie sur les résultats de la/des conférence(s) précédente(s) sur le plan de la teneur et que des participant-e-s qui n'ont pas encore participé puissent également être ciblés.

Il convient de veiller généralement à ce que le lieu du déroulement soit facilement accessible.

#### ▪ **Grandeur et période**

Les CP comptent généralement 50 participant-e-s. Des écarts vers le haut ou vers le bas sont possibles à condition de les justifier.

Les CP durent en général 4 à 5 jours. Il convient de coordonner les dates des conférences et les dates des comités de l'œuvre commune weltwärts afin de permettre aux membres du comité de pilotage du programme d'y participer.

## **7. Cadre de soutien, manifestations d'intérêt et dépôt de la demande**

### **▪ Cadre de soutien des mesures d'accompagnement du programme**

Les conférences partenaires pour l'ensemble des organismes promoteurs sont soutenues dans le cadre de la ligne de soutien des mesures d'accompagnement du programme. Par conséquent, le concept de cette ligne de soutien s'applique. En raison de l'intérêt fédéral allemand accru pour la réalisation des conférences, sous réserve de la situation budgétaire respective, 100% des dépenses éligibles totales sont prises en charge. Les délais de demande normaux pour les mesures d'accompagnement du programme ne s'appliquent pas à la réalisation des conférences partenaires.

Conformément au concept de soutien des mesures d'accompagnement du programme, tous les organismes responsables d'intérêt général reconnus dans le programme weltwärts et leurs associations, consortiums et réseaux (fédérations p. ex.) ainsi que les associations de volontaires de retour reconnues d'intérêt général ayant leur siège en Allemagne sont habilités à déposer une demande.

Les conférences sont organisées par un ou plusieurs organismes habilités à déposer une demande.

La coopération de plusieurs organismes habilités à déposer une demande est particulièrement souhaitable afin de renforcer le caractère favorable à la mise en réseau des conférences et de permettre à des organismes, indépendamment de leur taille, de participer à la mise en œuvre d'une conférence. Les organismes compétents devraient disposer du savoir-faire nécessaire pour concevoir et organiser une conférence internationale de manière professionnelle et axée sur les participants.

### **▪ Manifestation d'intérêt**

EG envoie au moins une fois par an, pour le compte de l'œuvre commune weltwärts, à des organismes habilités à déposer une demande une invitation à manifester leur intérêt à réaliser une conférence dans l'année suivante respective à l'aide d'un court formulaire. Le comité de pilotage du programme décide sur la base de ces manifestations d'intérêt de la répartition régionale des conférences et des organismes organisateurs. Les manifestations d'intérêt sont évaluées sur la base des conditions cadres énoncées ici ainsi que d'autres critères éventuels que le comité de pilotage du programme peut définir au préalable. Si plusieurs organismes souhaitent tenir une conférence dans la même région, EG établit le contact entre les organismes et les incite à coopérer.

### **▪ Dépôt de la demande**

EG invite les organismes sélectionnés par le comité de pilotage du programme à déposer une demande d'octroi d'une subvention fédérale pour des mesures d'accompagnement pour la conférence dans le cadre du programme weltwärts. Comme à l'accoutumée, le contrôle préalable de la demande incombe à EG et le contrôle final et l'accord sont du ressort du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement.